

2021
N° 41

**BULLETIN
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES**



C H E N E B I E R

ALLO LES POMPIERS

Pour les demandes de secours urgents :

Composez le **18** Centre de Traitement des Alertes- CTA de Vesoul

ou **112** depuis un téléphone portable (numéro européen)



Pour les interventions non urgentes : Vous pouvez contacter un sapeur-pompier

Adjudant-Chef de Centre :

MARIOTTO Bruno 03 84 23 95 10 ou 06 80 02 94 56

Sapeurs-pompiers :

CEBE Christian 03 84 23 97 85

SOMMIER Bruno 03 84 23 92 83

HUSSENET Jean-Noël 06 59 06 99 04

FLORIN Jean 03 84 23 98 98

PRETOT Anthony 03 84 27 32 75

VUILLEQUEZ Isabelle 03 84 23 90 64

SEUR OT Arnaud 03 84 54 66 65

BELOT Alexis 06 13 91 14 27

MORIS Tony 09 83 56 69 17

JEANNIN Karine 03 83 41 94 71

MARILLER Anaïs 09 50 34 43 42

CEBE Rémy 03 84 23 97 85

MORIS Julien 09 83 56 69 17



SOMMAIRE

Allo Pompiers	2
Le mot du Maire	3
Le Conseil Municipal	4
Délibérations du C.M.	5
Budget Communal	6
Plan de la Commune	7
Etat Civil	8
Nouveaux Habitants	9
Le CCAS	9
Travaux	10
S.I.A.C.E.F.C.	11
150 ^{ème} Anniversaire	12-13
Le Comité des Fêtes	14
Le Club de l'Age d'Or	15
Paroisse Protestante	16

Paroisse Catholique	16
Anciens Combattants	17
Noël d'Autrefois	18
La lessive à la Cendre de Bois	19
L'école	20
Association des Parents d'Elèves	20
Périscolaire Les P'tits Pieds	21
Les Sapeurs-Pompiers	22
Club de la Haute Lizaine	23
Judo Club	23
Chenebier Animation	24
Pages Nature	25-28
ACCA Chenebier	29
Agenda	30
Informations	31

Devinette :

"Dans ce BIM : Combien y a-t-il de représentations du règne animal" ?



LE MOT DU MAIRE

Bonjour à Toutes et à Tous,

L'ensemble de l'Equipe Municipale, les employés communaux et moi-même, vous souhaitons une excellente année 2021.

En 2020, un nouveau conseil municipal a été élu, une équipe à votre service, à votre écoute.

La spécificité de notre entrée en fonction résulte bien sûr de l'arrivée de la COVID 19 sur notre territoire, qui a depuis plusieurs mois déjà, profondément bouleversé nos habitudes.



Faut-il le rappeler, 2020 aura été une année éprouvante pour nous tous et je tiens à saluer l'engagement de chacun.

Je remercie Marie-Odile Nowinski pour son travail réalisé au service de notre village.

Aussi l'année qui se profile sera sans doute complexe, la gestion de l'épidémie, mais aussi la diminution des recettes communales (revenus forestiers en forte baisse, suppression de la taxe d'habitation ...)

La fin de l'année 2020 a vu le grand chantier de notre mandat débuter, à savoir la rénovation énergétique de notre bâtiment : Mairie - Ecole - Salle polyvalente - Périscolaire avec toutes les contraintes que cela comporte.

J'ai une pensée pour tous les bénévoles de notre village, paralysie de l'activité associative, annulation du repas des aînés, et plus particulièrement la 29^e édition de la Fête de la Fleur et du Jardin.... Une vie au ralenti, une période qui marquera probablement longtemps nos mémoires, mais qui nous aura fait prendre conscience de l'importance des rapports humains, des liens familiaux, de la solidarité. Continuons en respectant les fameux «gestes barrières», de faire preuve de responsabilité pour nous protéger collectivement.

Je remercie tous les employés communaux pour leur investissement tout au long de l'année. Je souhaite à tous les nouveaux habitants, la bienvenue et une bonne installation. Nous sommes heureux de vous compter parmi nous.

Vous trouverez dans ce bulletin tous les événements, qui se sont déroulés dans notre village.

Je vous adresse tous mes vœux pour l'année à venir, que 2021 apporte la solution à la crise sanitaire et nous redonne confiance en l'avenir.

Francis ABRY

 **Suivez l'actualité et les alertes de la Commune avec l'application Gratuite PanneauPocket**



*Depuis votre ordinateur :
Lancez votre navigateur internet et tapez dans votre barre de recherche :
app.panneaupocket.com
(sans les www.)*

Nouvelle Equipe Municipale



Pierre-Marie BELOT
1er Adjoint



Nathalie JUGE
2ème Adjointe



Christiane FRANCOIS
3ème Adjointe



Antoine LLOPIS
4ème Adjoint



Jean ABRY
Délégué
1er Adjoint



Claude CLAUDEL
Délégué
2ème Adjointe



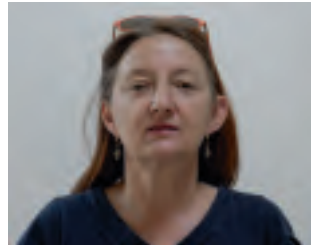
Florence MORIS
Déléguée
3ème Adjointe



Mickaël REBERT
Délégué
4ème Adjoint



Thierry
DELAVACQUERY



Marie-Laure
FLORIN



Marc
MENESTRET



David
MERGER



Matthieu
MONNERET



Valentin
PETIT

Principales Décisions prises par le Conseil Municipal en 2020

«Il est rappelé que les comptes-rendus du conseil municipal sont affichés en mairie et publiés sur le site de chenebier.fr»

20 janvier 2020 :

Ouverture de crédits d'investissement avant budget

Subvention pour le spectacle de Noël des écoles

Validation APD (avant projet définitif) des travaux de rénovation énergétique BBC du bâtiment Mairie/Ecole

2 mars 2020 :

Comptes de gestion et comptes administratifs pour l'année 2020

Affectation du résultat de l'exercice 2019 sur 2020

Adhésion à GAIA ENERGIES (association d'utilité publique)

Convention avec la fourrière véhicules - Renouvellement de la convention avec la médiathèque

Modification APD des travaux BBC- Demande d'une subvention FEDER pour la chaudière biomasse

6 mai 2020 : Programme des travaux en forêt pour 2020

25 mai 2020 :

Installation du nouveau conseil municipal et élection du Maire et de ses Adjoints

Attribution de fonctions aux adjoints et délégués et attribution de délégations permanentes au Maire

2 juin 2020 :

Nomination de délégués aux syndicats (groupements de communes) et Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI)

Création de commissions communales

22 juin 2020 :

Dotations d'un véhicule de secours au CPI par le SDIS (Service départemental d'incendie et de secours)

Vote des deux taxes foncières

Révision des tarifs de l'alambic communal

Rénovation énergétique : attribution des marchés aux entreprises

Vote de l'indemnité des adjoints et délégués

Adhésion au groupement de commandes de pellets initié par le SIED70 pour la future chaudière du bâtiment mairie/école

6 juillet 2020 :

Vote du Budget Primitif 2020

Nomination des membres du CCAS

Proposition de membres pour la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

10 juillet 2020 :

Election des grands électeurs appelés à élire les sénateurs

28 septembre 2020 :

Mise en place d'indemnités kilométriques et d'indemnités de repas pour les déplacements du personnel et des élus

Vote du Tarif location de la salle en 1/2 journée sans cuisine - Tarifs assainissement 2021-

Forêts : Assiette des coupes 2021 - Contrat ONF pour cubage

Engagement de poursuites pour vente de bois impayée

Convention de mise à disposition de l'agent communal au SIACEFC pour l'entretien, la maintenance et le contrôle de la station d'épuration - Subvention 2020 aux associations

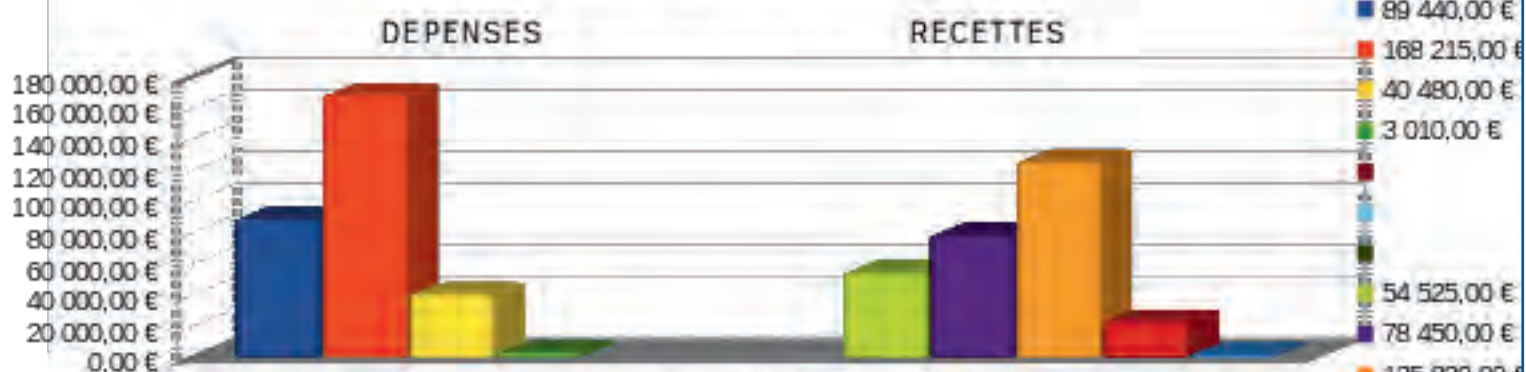
23 novembre 2020 : Renouvellement de la convention : maintenance logiciel informatique de la mairie -

Désignation d'un référent COVID19 - Rapport du service d'assainissement 2019



BUDGET COMMUNAL (arrêté au 29/12/2020)

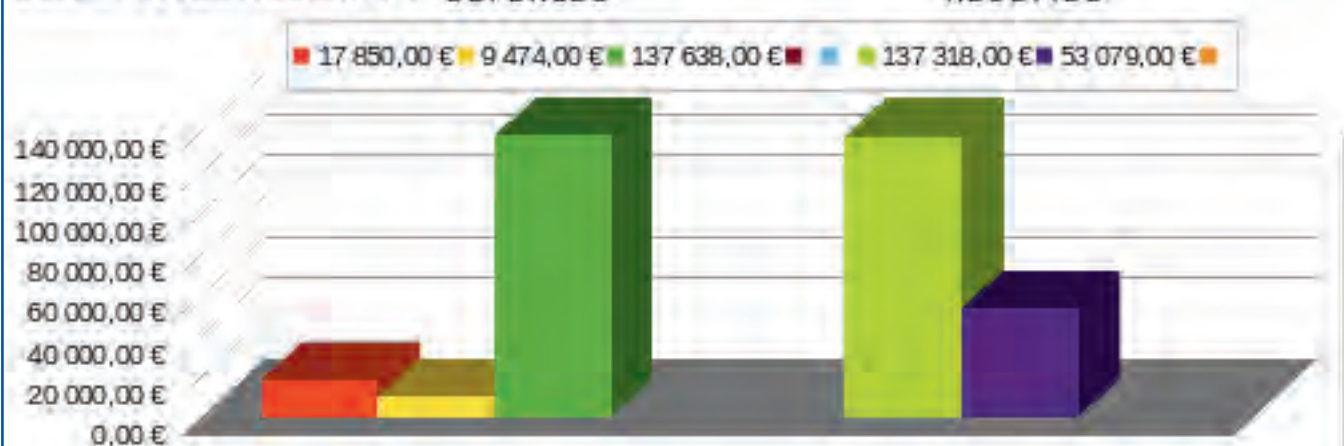
Section FONCTIONNEMENT



CHARGES : à caractère Général // de Personnel // Indemnités - Subventions // Intérêts des emprunts //
PRODUITS : des services // Impôts, Taxes / Dotations d'Etat // Locations Immeubles // Prod. Exceptionnels //

Explications : Dans Charges à caractère général, il faut entendre, notamment EDF, Fuel, Travaux d'entretien du bâtiment et des réseaux - Contrat assurance - Maintenance - Bûcheronnage pour 18 276 € ...
 Produits des services comprennent majoritairement les produits forestiers (31 771 € - en baisse en 2020 par rapport à 2019)
 Les Produits Exceptionnels : notamment des indemnités d'assurance.

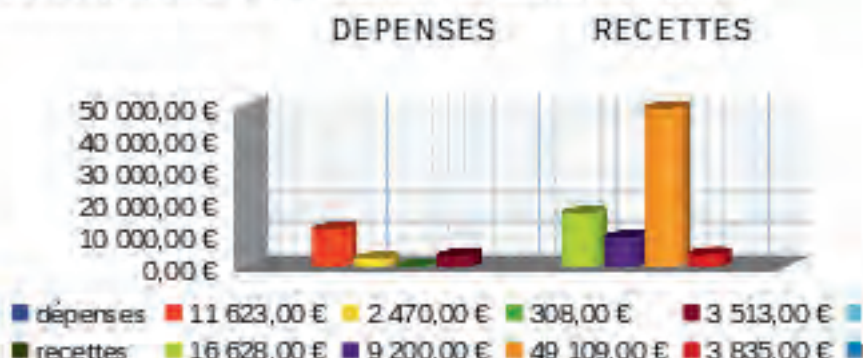
Section INVESTISSEMENT



DEPENSES : Remboursement Emprunts Capital // Achats Matériels (bureautique - Mat. Pompiers) - Travaux Forêt (8015 € // Travaux Bâtiments et Réseaux //

RECETTES : Récupération TVA - Taxe Aménagement - Report Excédent Fonctionnement 2019 // Subventions Etat, Région

Budget ASSAINISSEMENT - Section FONCTIONNEMENT

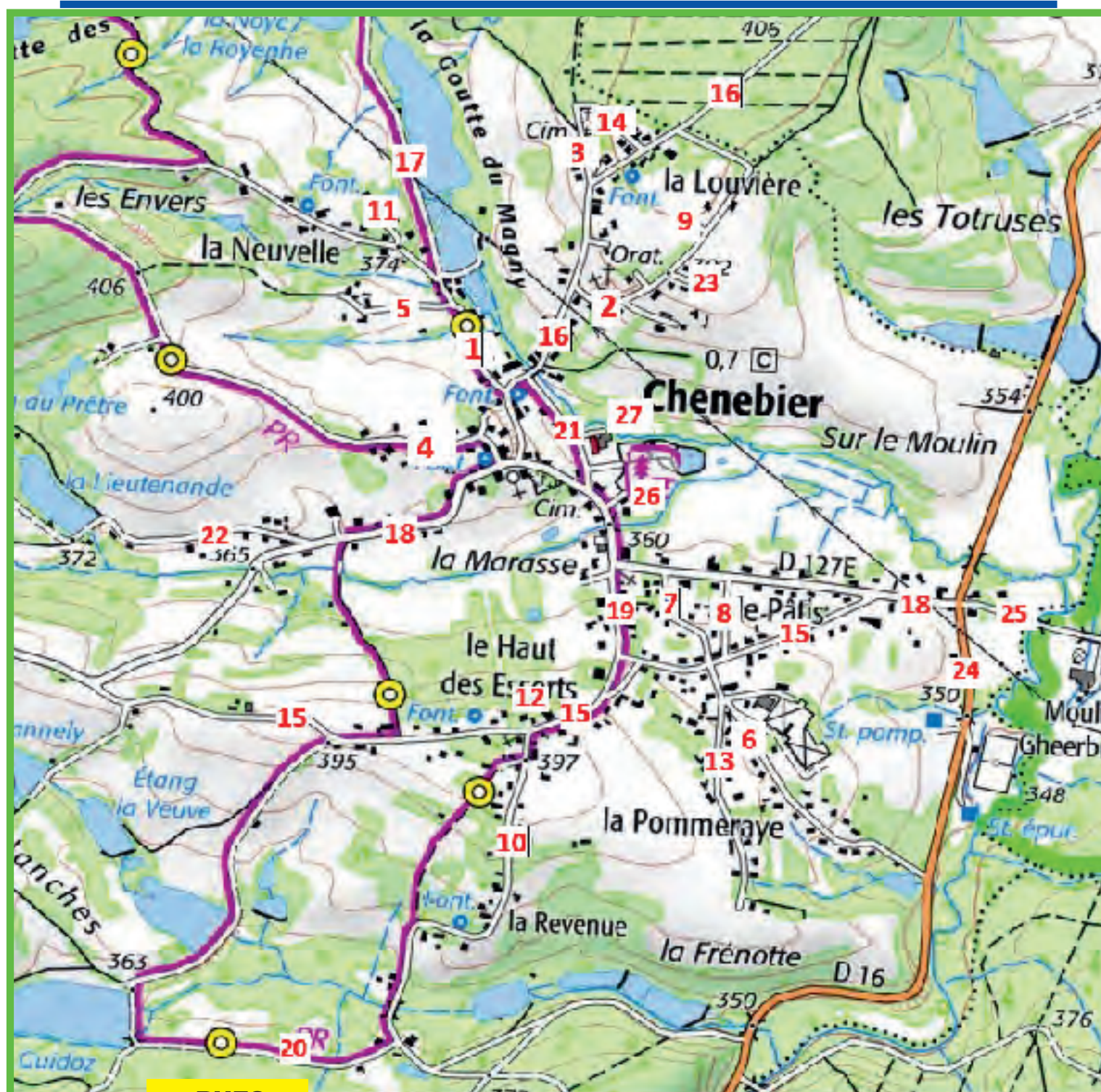


DEPENSES : Participation au SIACEFC // Remboursement emprunts // Annulation Factures // Redevance Agce Eau 2019 - Reversement taxe - Modernisation Réseaux //

RECETTES : Affectation Résultat 2019 // Branchement aux Réseaux // Redevance Assainissement // Redevance Agence Eau 2020 //

LA SECTION INVESTISSEMENT comprend uniquement le remboursement des emprunts pour 18 318 €

PLAN DE LA COMMUNE de CHENEBIER



RUES

- | | | |
|----------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|
| 1 Rue de la Nouvelle | 11 Chemin du Buisson | 21 Rue du Neuf Chemin |
| 2 Rue de la Louvière | 12 Chemin des Bouchures | 22 Chemin de la Roignotte |
| 3 Chemin du Grand Bois | 13 Rue du Verger au Roi | 23 Rue du Chêne |
| 4 Rue des Combes | 14 Rue des Evaux | 24 Rue du Stade |
| 5 Rue des Envers | 15 Rue d'Etobon | 25 Rue de Chatebier |
| 6 Rue de la Pommeraye | 16 Rue d'Echavanne | 26 Rue des Grands Prés |
| 7 Rue du Patis | 17 Chemin des Etangs | 27 Mairie-Ecole-Salle Polyvalente |
| 8 Rue des Jonquilles | 18 Grande Rue | |
| 9 Rue des Prés de la Saule | 19 Rue du Bois Battu | |
| 10 Rue de la Revenue | 20 Chemin des Grandes Planches | |
- Sentiers de Randonnées

ETAT CIVIL - ANNEE 2020 -

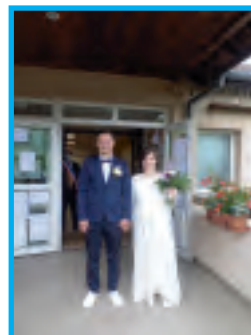
Naissances:

HOLUBKO Sacha Jean Bruno né le 14 avril à Trévenans
LADIER Léon Jean-Marc né le 24 avril à Trévenans
BOURDEAU Tom Pierre Charles né le 15 juillet à Trévenans
WITTMER Margaux et
WITTMER Jade nées le 18 juillet à Trévenans
QUENISSET Maé Noël né le 10 octobre à Trévenans



Mariages :

ROY Corentin et BERTRAND Anaïs le 22 août
NICOLAS Alain et MARTIN Nathalie le 22 août



PACS :

GALMICHE Yoann et DENIS Nathalie le 18 janvier
HUSSENET Romain et FERRY Fanny le 21 septembre
CHAUVE Julie et SCHLUMBERGER Pierre le 14 novembre
QUENISSET Baptiste et LECENDRE Adeline le 21 novembre



Nos peines :

DUCEY Christiane décédée le 19 décembre 2019 à Trévenans
SUDRE Andrée décédée le 10 janvier à Chenebier
JEANPIERRE Robert décédé le 18 janvier à Chenebier
HENISSE Michel décédé le 3 février à Chenebier
REITZER Georgette décédée le 6 mars à Trévenans
SONVICO Jeannine décédée le 5 avril à Montbéliard
HENISSE Denis décédé le 17 novembre à Chenebier

Aux familles éprouvées par le deuil nous leur présentons nos sincères condoléances.

LOTISSEMENTS - Bienvenue aux nouveaux habitants -

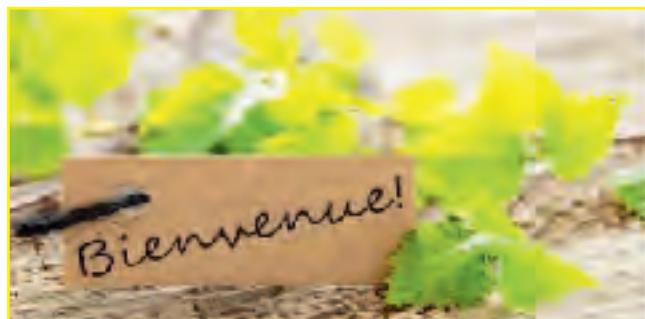


**Lotissement communal
"LES PRES de la SAULE"**



**Lotissement privé
"LES NIGLOS"**

NOUVEAUX HABITANTS



La Bienvenue aux nouveaux habitants dont nous avons déjà connaissance ainsi qu'à ceux qui ne se sont pas encore présentés en mairie.

- . M. WAGNER Ludovic et Mme GLATZ Audrey, 3 Grande Rue
- . Mme BROSSARD Eléa et sa fille, 20 B Grande Rue
- . Mme MATHIE Monique, 20 D Grande Rue
- . M. et Mme JOLIVET Emmanuel, 20 E Grande Rue
- . Mme COUSSEAU Laure, 20 F Grande Rue
- . M. QUENISSET Baptiste et Mme LECENDRE Adeline, 19 rue d'Etobon
- . M. et Mme HAMNACHE, 45 rue d'Etobon
- . M. SCHLUMBERGER Pierre et Mme CHAUVE Julie, 2 rue de la Pommeraie
- . M. GREGOIRE Marc, 19 rue de la Pommeraie
- . M. PERRET Grégory et Mme RUSCICA Nathalie, 2 Bis rue du Bois Battu



Le C.C.A.S.

(Centre Communal d'Action Sociale)

En cette année 2020 marquée par la crise sanitaire de la Covid 19, le CCAS a mis en place dès mars 2020 une cellule de veille à l'intention des personnes à accompagner.

N'hésitez pas à nous contacter en cas de problèmes ou de besoin.

Le repas des aînés n'ayant pu avoir lieu, nous avons toutefois souhaité leur offrir un présent.

En espérant que cette année 2021 pourra à nouveau nous réunir, l'équipe du CCAS présente ses meilleurs vœux à tous les Chenailots.



Nathalie JUGE, Adjointe CCAS



MAIRIE - TRAVAUX

LE PONT DE LA REVENUE



Ce pont ancien, en maçonnerie, est situé sur l'ancienne route D 17, dite "route des Forçarts". La construction (dont la date reste à déterminer) est en moellons d'appareil et en pierres de taille en grès des Vosges, de couleur variable beige et rose.

Il est réalisé avec deux parapets d'importance, d'une voûte plein cintre et des culées avec murs de soutènement adjacents en ailes, le tout parfaitement jointoyé. Le tablier est protégé par un tapis d'enrobé bitumineux. Cet ouvrage d'art a été entièrement rénové courant 2020. Les parapets étaient protégés par un chasse-roue ou chasse-moyeux qui ont été remis en place par Philippe.



Installation d'un **trottoir** depuis le local pompiers à la rue du Bois Battu.

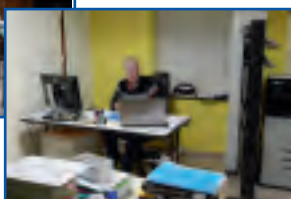
La boucle de détection aux feux près du garage L'honoré, a été déplacée. **Arrêt du véhicule avant le parking !**



TRAVAUX DE RESTAURATION THERMIQUE

Le silo est presque terminé pour un **nouveau chauffage à pellets** - Installation de nouvelles fenêtres à la maternelle

Un grand travail de **restauration thermique du bâtiment MAIRIE-ECOLE-PERISCOLAIRE** a débuté courant 2020. Changement de chauffage et isolation des ouvertures - VMC - 57 m2 de panneaux photovoltaïques - Isolation de la façade - Ces aménagements se termineront courant 2021. Ces travaux ont bousculé un peu les habitudes municipales, et le maire comme la secrétaire ont dû déménager - provisoirement - dans le hall d'entrée.



NOS AGENTS de TERRAIN



Philippe MARCHAND

Vous avez sûrement dû les rencontrer, ils sont partout dans le village, dans les bâtiments communaux, à la mairie, à l'école, sur les routes et chemins communaux, pour entretenir, nettoyer, réparer, visser, clouer, arroser, etc.,

Un grand merci pour leur travail.



Françoise BOILEAU

S.I.A.C.E.F.C.

(Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Chenebier-Echavanne-Frahier-Chatebier)

Cette assemblée regroupe les 3 communes.

Le hameau de Chatebier – pour des questions de gravité - dispose d'un lagunage qui est géré par la commune de Frahier.

La STEP se trouve à Chenebier – rue du Stade – le long de la RD16.

L'année 2020 a commencé – sous la présidence de M. René MULLER – par l'arrivée du COVID19.

Les boues d'épuration sont d'ordinaire épandues dans les champs des agriculteurs volontaires selon un plan établi par la Chambre d'Agriculture. Devenues contagieuses, elles ont été transportées pour retraitement à la station d'épuration de Ronchamp. Cette opération coûteuse a été indemnisée par l'Agence de l'Eau à hauteur de 28 000 €.

Impulsée par la précédente mandature des 3 communes, une étude sur l'arrivée trop élevée d'eaux parasites à la STEP (STation d'EPuration des eaux usées) est en cours de réalisation.

En effet, les eaux usées des 3 communes sont collectées jusqu'à la STEP à Chenebier (rue du Stade), les eaux de pluie étant rendues au milieu naturel.

La STEP fait l'objet de contrôles mensuels par prélèvements en entrée et en sortie de dispositif qui sont analysés en laboratoire, et les résultats actuels ne sont que partiellement satisfaisants, du fait de la siccité trop faible des boues produites, preuve de l'infiltration d'eaux pluviales dans le réseau des eaux usées.

Après l'étude, un passage caméra sera réalisé, et des travaux seront programmés afin de rendre le réseau étanche.

La STEP est un milieu biologique fragile qui nécessite une surveillance quotidienne y compris week-ends et jours fériés.

Depuis le 15 novembre 2020, des astreintes ont été instaurées pour les deux agents chargés de la surveillance, de l'entretien et de la maintenance de la STEP.

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES :

• **SONT SOUMIS A AUTORISATION** : branchement ou modification de branchement au réseau communal

• **INTERDICTION DE JETER LINGETTES ET AUTRES PROTECTIONS** dans les toilettes



Bien que noté sur l'emballage, ces dispositifs ne sont pas biodégradables et causent bouchons et blocages de pompes et autres...

Francis ABRY, Président (depuis le 24/06/2020)



- IL Y A 150 ANS - Janvier 1871 -- Janvier 2021 -

Le contexte géopolitique de 1870

La France déclare la guerre à la Prusse sur un prétexte concernant les royautés européennes et la famille prussienne Hohenzollern. La Prusse est une nation fortement et solidement organisée militairement. Napoléon III est défait à Sedan le 2 septembre 1870 par les prussiens et la coalition des monarchies du Saint Empire germanique, qui deviendra suite à la guerre, l'Empire allemand, puis l'Allemagne sous la férule de la Prusse et de ses dirigeants Guillaume 1er, roi de Prusse, puis empereur allemand, et Bismarck ministre-président.

En France, la IIIe République est proclamée le 4 septembre 1870 par des hommes politiques de premier plan, à savoir, Gambetta et Thiers, qui constituent un gouvernement de défense nationale et qui continuent la guerre malgré la défaite de Napoléon III et la fin du Second Empire.

A l'époque, les dirigeants militaires français Bazaine et Mac Mahon, entre autres dirigeants, étaient plutôt sur la défensive que sur l'offensive. Les soldats français étaient peu enclins au patriotisme, car l'armée était mal formée, mal équipée, mal dirigée et mal commandée pour ne pas dire autre chose. Cette armée hétéroclite allait au devant du désastre annoncé mais avec un certain panache. Les guerres précédentes avaient fait évoluer les performances de l'artillerie avec l'usage des canons rayés plus précis.

Le déclin de l'utilisation tactique de la cavalerie et de sa puissance offensive était inéluctable, hormis sa capacité de reconnaissance du terrain par une cavalerie d'éclaireurs, car les charges héroïques étaient décimées par la mitraille et les obus de l'artillerie allemande plus performante, et équipée de canons Krupp dont la plupart se chargeaient déjà par la culasse.

L'armistice est conclu le 28 janvier 1871. La France a subi une occupation militaire sur un territoire allant de la Normandie, l'Indre et Loire, la Côte d'Or et jusqu'au sud du Jura. Ce qui rappellerait un peu, semble-t-il, la ligne de démarcation de 39/45. A noter que l'arrêt des hostilités pour l'Est de la France est prononcé le 15 février 1871.



*L'ADMIRABLE - Bronze fondu le 11 janvier 1862 à Toulonnet (Hôtel de Clivio - Paris)
Canon de campagne de 4 - modèle 1858 la Hitte.*

Canon de 4 modèle 1858 (également connu sous diverses appellations, canon de campagne de 4, canon rayé de 4, canon de 4 La Hitte) est un canon de campagne français.

➡ **L'Histoire du siège de Belfort : les étapes du conflit et la chronologie de la guerre 1870/1871. EXPOSITION visible jusqu'en juillet 2021, dans l'espace d'exposition temporaire du Musée d'Histoire à Belfort.**

La bataille de la Lizaine 15, 16 et 17 janvier 1871

L'armée de l'Est du Général Bourbaki était chargée de porter secours aux défenseurs de Belfort encerclés par l'armée prussienne.

L'armée française forte de 140 000 hommes de différentes formations militaires mais avec un moral au plus bas, mal équipée, mal habillée, épuisée par le froid et les longues marches avec peu de ravitaillement, pendant l'hiver rigoureux en janvier 1871, (la température avoisinait parfois les -20°C), a chargé héroïquement, sans résultat décisif, la ligne fortifiée de défense prussienne longeant la Lizaine sur 20 km environ, de Frahier à Héricourt-Montbéliard, forte de 52 000 hommes, bien équipés en canons Krupp et en matériels.

La division Crémer (général Crémer) composée de deux brigades et de trois batteries de canons faisait partie de l'armée de l'Est. La division Crémer a enlevé le village de Chenebier aux prussiens. Le village est libéré par les français. Des troupes d'occupation du village de la division Jérôme Penhoat du 18^e corps sont maintenues dans le village malgré plusieurs assauts et retours offensifs des prussiens, puis sur ordre du commandement supérieur, les divisions Crémer et du Penhoat ont battu en retraite et abandonné le village aux prussiens.

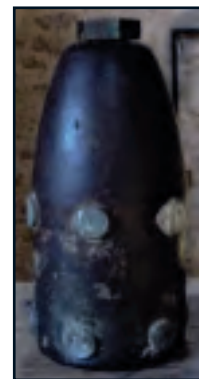
Le bataillon des mobiles de la Gironde faisait partie de la division Crémer et a combattu avec vaillance, parfois au corps à corps, à la baïonnette, les prussiens retranchés dans le village.

Le combat de Chenebier (tableau) représente un épisode glorieux du bataillon de la Gironde commandé par le LT Colonel Joseph de Carayon-Latour pendant les combats (plusieurs assauts) menés à Etobon-Chenebier en janvier 1871.

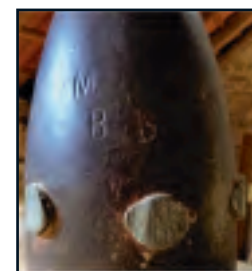
Cet officier a commandé, après guerre, ce tableau au peintre spécialisé en scènes militaires le bien nommé Alphonse Marie de Neuville.



L'officier Joseph Carayon-Latour, commandant émérite, pour immortaliser la vaillance de ses troupes qui n'auraient pas démerité de courage, malgré les extrêmes rigueurs de cet hiver en janvier 1871, a voulu cette peinture reflétant la combativité de son bataillon chargeant l'ennemi retranché dans le village fortifié par les prussiens. Lors de l'assaut, la division Crémer a bombardé le village de Chenebier occupé par les prussiens depuis les bois de la Thure avec des canons rayés (batteries La Hitte et Armstrong).



Pour l'anecdote, la ferme construite en 1863 par la famille d'agriculteurs, aux initiales M B (Brun?) située à Chenebier a reçu un obus de 4 kg à tenon système La Hitte (du Général) canon de campagne de 4 rayé de 1858 et de 3200 m de portée. L'obus oblong est tombé vraisemblablement sur le toit sans exploser endommageant un arbalétrier de la charpente visible dans le grenier. Cet arbalétrier a été consolidé et est resté en l'état. L'obus a été fiché par la famille occupante M Brun, probablement après la guerre, dans le mur du pignon en souvenir de cette période sombre.



(Cf.- Page 16 A à 20 A du livre «la guerre de 1870» collection les grands événements dans l'Est (l'Est républicain) - le livre de Paul-Emile Pouillet, édition Lachaud: L'invasion dans l'Est: le général Crémer et ses opérations militaires en 1870-1871.- différents sites internet).

Pascal FRANCOIS



LE COMITE DES FETES - en 2020 -

Le samedi **15 février**, le comité des fêtes organisait un repas pour les bénévoles, précédé par l'assemblée générale.

Lors de cette AG, un nouveau bureau du comité des fêtes s'est constitué : Thierry DELAVACQUERRY, Président - Francis ABRY, vice-président - Amandine BRESSON, secrétaire - Maryse DINTZER, secrétaire adjoint - Christiane FRANCOIS, trésorière et Philippe JUGE, trésorier adjoint.

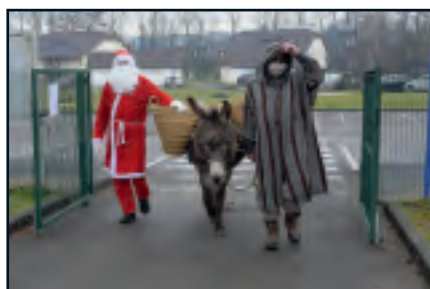
Les vérificateurs de comptes sont Stéphane GIRARDOT et Fabienne LLOPIS.



Dimanche **3 MAI**, après une semaine pluvieuse, le soleil est apparu, mais la fête de la fleur n'était pas au rendez-vous. Les alentours de la mairie, habituellement très mouvementés en début mai, ce jour-là, c'était un grand silence.

La covid 19 était passée par là et a empêché la manifestation annuelle de notre village.

Le **18 décembre**, le Père Noël a pu se déplacer et les paniers de son âne étaient remplis de friandises à la grande joie des enfants. Un "hi-han" de merci pour les bonnes carottes !



Le Président et le bureau vous souhaitent à tous une année 2021 meilleure que 2020.

Contact : Thierry DELAVACQUERRY, 06 21 64 16 05





LE CLUB DE L'AGE D'OR

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le **6 février 2020**.

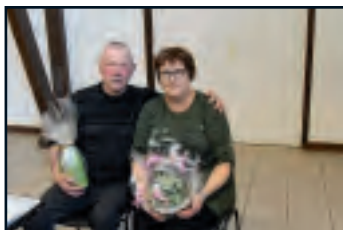
Après le rapport moral de la présidente et du rapport financier de la trésorière dont quitus a été donné à l'unanimité, l'assemblée a procédé à l'élection d'un nouveau bureau. La présidente Raymonde PIERRE a été reconduite dans ses fonctions, accompagnée de Mireille PEUGEOT vice-présidente, Christiane FRANCOIS trésorière, Pascal DUCEY secrétaire et Marie-Claude CLAUDEL secrétaire adjointe.



Après la réunion, Roland TRON nous a présenté un diaporama des activités réalisées en 2019. S'en sont suivis le pot de l'amitié et la traditionnelle galette des rois qui se sont déroulés comme à chaque fois dans la bonne humeur.

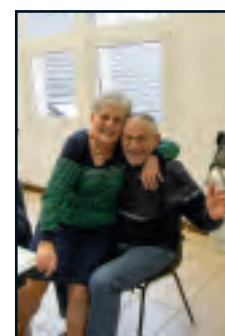
Plusieurs sorties et événements avaient été prévus cette année, mais face à la pandémie de COVID-19, ceux-ci ont malheureusement dû être annulés. Néanmoins, nous avons pu nous réunir quelques dates avant l'annonce du confinement général.

• **Le 6 février 2020**, suite à l'AG, nous avons fêté les 50 ans de mariage de Jean-Paul et Nelly MARGERIT.



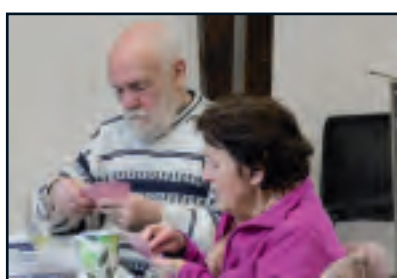
• **Le 4 mars 2020**, Assemblée Générale de la Fédération qui a eu lieu à Vesoul. Quatre des membres du bureau étaient présents.

• **Le 5 mars 2020**, après nos activités habituelles, un goûter spécial a été organisé en l'honneur de Mireille PEUGEOT et Fernand OUMANETZ qui fêtaient respectivement leurs anniversaires. 80 printemps pour notre vice-présidente et 85 pour notre membre actif.



Nous vous rappelons que nos activités se déroulent le jeudi, en semaine paire, de 14h à 18h à la salle polyvalente de la mairie de Chenebier, pour des jeux de société ou autres suivant la demande. En 2021, les activités reprendront en mars, si possible

Contact : Raymonde PIERRE, présidente, 03.84.19.08.06.



PAROISSE PROTESTANTE et PAROISSE CATHOLIQUE

2020, une année bien terne pour la vie de la paroisse !
Pas de repas, pas de Sapin de Noël, pas de cultes, départ de notre Pasteur SAMUEL, vraiment une année au ralenti et à oublier.

Espérons que l'année 2021 sera plus animée.

Peut-être que quelques paroissiens seront allés au sapin à ETOBON qui sera le seul de la paroisse du Mont-Vaudois avec ses 12 clochers, c'est peu...

Michel JEAND'HEUR 03 84 27 30 66, **Contact Paroisse Protestante**



**NOEL
2019**



2020 fut une bien triste année pour toutes les associations.

Nous avons tout de même pu organiser, en début d'année, notre traditionnel repas annuel, qui comme d'habitude, a été bien apprécié dans une salle des fêtes où régnait une bonne ambiance.

C'est toujours un bon moment d'échange et de partage

Nous avons pu aussi réaliser l'Opération Entraide avec nos frères protestants avant les restrictions sanitaires dues à la COVID et nous remercions les Chenailots qui n'ont pas failli à leur réputation de solidarité.

Nous n'avons pas pu réaliser la rando ludique du mois de septembre pour les raisons que l'on sait.

Il est bien évident qu'il nous est difficile de faire des projets pour l'année qui vient.

Nous nous sentons solidaires par la pensée et la prière de celles et ceux qui souffrent dans leur corps et dans leur esprit en ces temps difficiles.

Nous souhaitons et espérons que l'année 2021 soit meilleure pour toutes et tous.

François DEVILLERS, 06 85 29 60 01, **Contact Paroisse Catholique**

ANCIENS COMBATTANTS de CHENEBIER / CHAMPAGNEY

Voici quelques indications concernant le Monument aux morts de la commune.

Construit pour rappeler les combats des 15-16 et 17 janvier 1871 sur les lieux du Champ de Bataille.

En mémoire des officiers et soldats Français et Allemands morts à Chenebier, Frahier, Echavanne, Etobon, Clairegoutte, Belverne et Champagny.

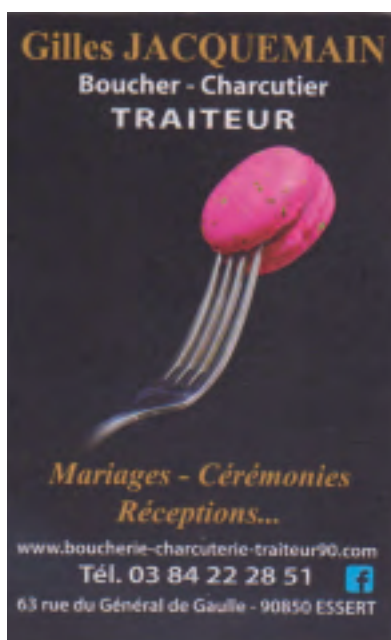
Il a été construit depuis 1880 et inauguré en 1899. Ce Monument comporte un côté Français et un côté Allemand. Un ossuaire contient environ 200 restes de chaque nationalité.

Tous les "8 Mai, 14 Juillet et 11 Novembre" un défilé depuis la Mairie a lieu pour honorer les morts de toutes les guerres. Après les discours officiels, un appel des morts est prononcé avant le dépôt d'une gerbe. Nous déplorons 16 morts lors de la première guerre mondiale et 9 lors de la deuxième.

L'assistance est représentée par la Municipalité, les sapeurs pompiers, les enfants des écoles avec la Directrice et des habitants du village.



Contact sur Chenebier : Michel GOUX 03 84 23 90 24



NOËL D'AUTREFOIS

Petite fille, en mon village de Chenebier, j'attendais cette nuit du 24 décembre avec grande impatience.

Dès le matin, ma bonne grand-mère s'affairait aux fourneaux ; il y avait le coq au vin qui mijotait ; la palette traditionnelle dessalée de la veille fleurait bon dans son bouillon où se mariaient le thym, le laurier et l'oignon piqué de girofle ! Les saucisses fumées attendaient le soir sagement dans un coin ; car elles devaient se déguster chaudes, avec la salade croquante du jardin, gardée précieusement à la cave sous un manteau de paille de blé !

Revêtue de son grand tablier, ma mémé aux gestes vifs et précis veillait à tout. Quand le repas était en bonne voie, elle s'attaquait à la pâtisserie. Par là même nous le « touché », succulent gâteau de campagne !

La pâte « levait » depuis le matin. Aussitôt d'un beau linge blanc ensuite elle était repétrée, étalée dans un grand moule de terre, dorée à l'œuf dessus, avec comble de gourmandise, des petits trous où s'écoulait le beurre fondu ! Un vrai délice ! Ensuite venait le traditionnel « Cugnu » en patois franco-comtois, « Scheul » en alsacien, sorte de brioche avec des fruits secs, raisins, pommes, poires séchées qui venaient régaler nos petits déjeuners.

Mémé s'activait, et moi je tournais et retournais autour d'elle voulant toucher à tout. Pour travailler en paix, elle me donnait un peu de farine et du lait pour réaliser un petit gâteau, mais malgré cela, je l'encombrais de ma curieuse présence.

Enfin, le soir arrivait. Quels sont beaux nos soirs d'hiver, dans ma Franche-Comté ! Avec leur ciel clair, leur air vif et les étoiles qui se marient à la terre !

Avec ma mère nous allions garnir le sapin, sans lequel chez nous, ce ne serait pas vraiment Noël. En riant, nous posions guirlandes et bougies, et les petits présents pour chaque invité. Puis délicatement, j'apportais mes chaussons, bien en vue sous le pied du sapin, on ne savait jamais, le Père Noël se faisait vieux et sa vue n'était plus très bonne ! ...

Le feu crépitait dans la cheminée. Mon cher grand-père vers vingt heures apportait la bûche de Noël, coupé par ses soins diligents et respectueux, mais c'est ma grand-mère

qui devait la poser dans l'âtre, en tant que gardienne du foyer. Cette bûche allait se consumer pendant toute la veillée, et on allait garder un peu de cendre suspendue au-dessus de la porte d'entrée pour être protégé de la foudre toute l'année, ainsi que le racontent nos vieux.

La grande table était mise avec sa belle nappe en damassé, sa vaisselle comtoise, ses verres étincelants. Des branches de sapin enrubannées aux quatre coins de la table symbolisaient les quatre points cardinaux que l'on veut ainsi honorer. Au centre, un chandelier avec trois bougies blanches et de chaque côté, des paniers de fruits secs, de sept sortes : raisins, pruneaux, abricots, figues, pommes, poires et noix qui symbolisaient la prospérité ainsi que l'offrande au Dieu.

Les amis et voisins arrivaient peu à peu et la soirée allait commencer, dans la joie saine de nos campagnes. Vers vingt-trois heures, après le vin chaud, le groupe se constituait pour assister à la messe de minuit, le dessert ne serait mangé qu'au retour, quand les cloches auraient annoncé la naissance de Jésus.

Ceux qui restaient à la ferme, allaient porter du bon foin odorant aux animaux de l'étable, en souvenir des autres qui jadis, avaient réchauffé l'Enfant Roi.

La grande horloge sonnait minuit dans les carillons qui se relayaient de village en village.

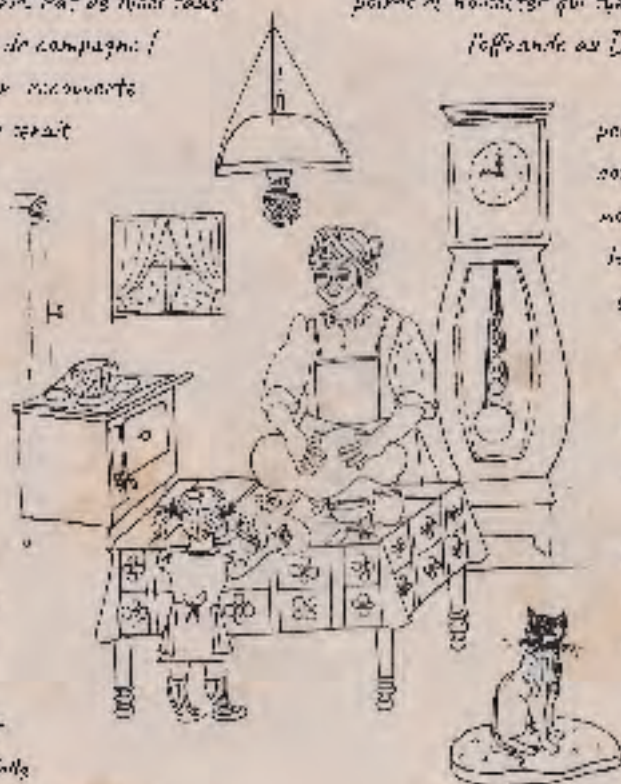
Mon grand-père donnait le signal de la prière et de la communion.

Toutes les mains se joignaient et les têtes se baissaient. Oh ! Souvenirs émouvants qui ressurgissent en mon cœur ! Tableau si touchant de sincérité et de foi !

Le retour des « gens d'église » arrivés, tous ensemble nous chantions des chants de Noël. Puis les enfants allaient dormir, car le Père Noël ne venait apporter ses cadeaux, que lorsque tout ce petit monde était couché. Les vieux continuaient, devant le verre de « gnôle » à raconter les légendes de la Vouivre et des Dames Blanches.

Oh ! Noël de mon enfance, c'est comme une musique qui berce mon cœur et que je n'ai jamais oubliée, car vous m'avez tant appris.

Monique MOLES



LESSIVE A LA CENDRE DE BOIS

Les cendres sont utilisées depuis la nuit des temps pour faire lessives et savons : la potasse qu'elles contiennent a le pouvoir de dissoudre les graisses.

Mode d'emploi pour environ 5 litres de lessive :

Ingrédients : Cendre de bois : 10 litres - Eau : 10 litres - Huile essentielles (20 gouttes) en option
Proportion rapport 1 pour 1.

Matériel :

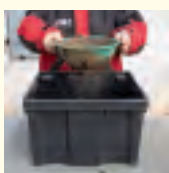
Un tamis type vieille passoire de cuisine - Une caisse en plastique - Un seau - Un arrosoir - Un entonnoir - Un ustensile pour remuer - Des chiffons - Un bidon type eau déminéralisée



Fabrication :

Récupérer la cendre de la cheminée ou de celle du voisin (ravi de s'en débarrasser en principe). La tamiser (une passoire subtilisée discrètement dans la cuisine), et la déposer dans la caisse en plastique.

Verser les 10 litres d'eau puis remuer.



Laisser reposer le mélange dans un endroit tempéré, pendant 2 ou 3 jours en remuant de temps en temps. La cendre se dépose au fond de la bassine et l'eau additionnée de potasse reste en surface.

Prélever l'eau potassée et la filtrer dans le tamis rempli d'un chiffon propre en double épaisseur.

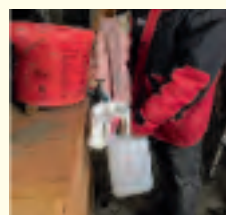
Laisser cette préparation reposer dans le seau le temps nécessaire aux dernières impuretés de se déposer au fond. Vous aurez au préalable adapté un robinet dans la partie inférieure du récipient.

A l'aide d'une petite cale, incliner le seau légèrement vers l'avant (partie où se trouve le robinet).

Si vous n'avez pas de seau avec robinet adapté, vider le contenu du seau dans l'entonnoir comme ci-dessous.

A l'aide d'un entonnoir dans lequel vous aurez placé un chiffon propre, plié en deux épaisseurs, faites couler la lessive dans le bidon ou la bouteille prévue à cet effet. La couleur du liquide peut varier de transparente à légèrement jaune, suivant les essences de bois brûlées.

Ajouter si vous le souhaitez quelques gouttes d'huile essentielles. La lessive est transparente, inodore et se garde dans une pièce sèche et fraîche au moins 6 mois.



Important : penser à bien mettre une signalétique très voyante sur la bouteille ou le bidon utilisé !

Conseil d'utilisation : Agiter avant l'emploi.

Mettre l'équivalent d'un bouchon, un bouchon et demi de lessive liquide dans une boule directement avec le linge dans le tambour de votre machine ou dans le compartiment lessive liquide si votre machine à laver en est équipée.



**Idéal pour les peaux allergiques ou sensibles.
Le seul problème : l'essayer c'est l'adopter !!!**

Vincent FLORIN

ECOLE de CHENEBIER - ETOBON - BELVERNE -

Contact : Catherine BERNARD, directrice, 03.84.23.93.63.

Les institutrices : **Maternelle** : Sophie GOUALA - **GS/CP** : Emilie TATTU et Anaïs JACQUOT, le mardi - **CE1/CE2/CM1** : Sandrine HOMAND - **CM1/CM2** : Catherine BERNARD et Camille - DEJOUX, pour le vendredi.

Isabelle BERTINELLI, ATSEM et Christine RAGUIN, agent technique territorial.

Cette année 2020/2021, deux AESH, Isabelle LEVIEUX (CE1/CE2), Valérie PHEULPIN (PS/MS) et deux stagiaires Chloé JARDOT et Emma IZING,

pour un effectif de 101 élèves.

ASSOCIATION PARENTS d'ELEVES

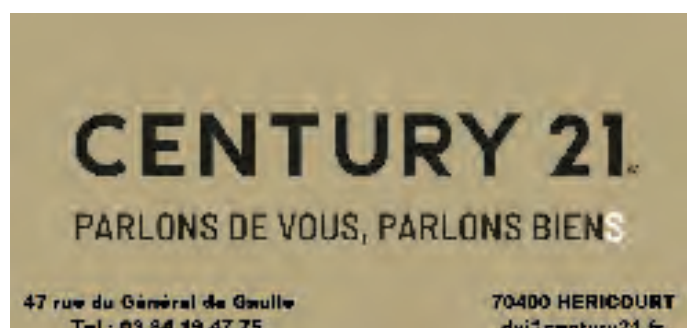
L'association des parents d'élèves La Louvière souhaite à tous une bonne année. L'année 2020 s'achève, nous n'avons malheureusement pas pu organiser d'activités cette année. Nous avons tout de même pu offrir à chaque enfant de l'école des chocolats de Noël ainsi qu'un livre (livraison début janvier, conséquence indirecte du covid).

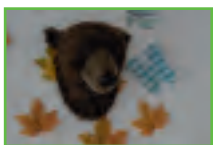
Une partie des bénéfices des actions que nous menons est reversée à l'école pour des activités/ou achats divers.

Nous espérons pouvoir reprogrammer la chasse aux œufs déguisée **début avril** et le vide grenier le Dimanche **13 juin 2021**. Cette association est ouverte à toute personne qui veut donner un peu de son temps. Nous avons besoin de volontaires pour ces actions assez conséquentes en préparation, même 1h la veille du vide grenier ou pour distribuer des flyers dans votre commune, ou le soir pour le rangement. **N'hésitez pas à vous signaler auprès de Nadia Courtot (Présidente) : 06.64.88.71.44 ou Céline Grosjean (Secrétaire) : celine.grosjean@ac-besancon.fr ou Laetitia Potel (Trésorière) : 06.14.91.17.13**

Nous communiquons au moyen de mots collés dans les cahiers de liaison de l'école de vos enfants, ou via notre site facebook : APE la Louvière N'hésitez pas à rejoindre les membres de l'association. A bientôt.

(bien entendu photos 2019)

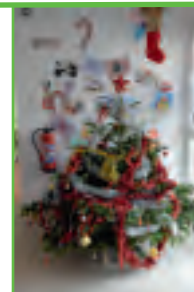




PERISCOLAIRE LES P'TITS PIEDS

Nous commençons l'année avec une bonne nouvelle, les mercredis resteront ouverts jusqu'à la fin de cette année scolaire. Les programmes d'activités sont disponibles sur le partial famille.

Toute l'équipe vous souhaite une très bonne année.
Cathy, Valérie, Laure, Morgane.

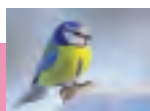


Contact : 03.84.27.39.50

Cantine dans la salle des fêtes pendant les travaux - Après travaux, on a rejoint la cantine du péri avec une nouvelle isolation des fenêtres.




Le Tennessee
26 rue de Belfort
70400 FRAHIER
03.84.27.35.89




NAVILIAT
Boucherie **Aline & David**

8, Rue du Four - 70 400 HÉRICOURT
☎ **03 63 14 36 90**



GARAGE
AUTOCLEAN

21 rue de Frahier - 70400 CHÂLONVILLARS
Tél : 03.84.26.23.63
Mail : autoclean90.essert@gmail.com

LES SAPEURS POMPIERS

VIE DU CORPS

RECRUTEMENT-DEPART

Cette année une nouvelle recrue est venue renforcer l'effectif ; Il s'agit de Jean Noël HUSSENET, bienvenue à lui.

ENGAGEMENT

Si un engagement en tant que Sapeurs-Pompiers Volontaire au CPI de CHENEBIER vous intéresse, n'hésitez pas à prendre contact avec le chef de centre.

INTERVENTIONS 2020 :

Au total	66 Interventions
SAP (Secours A Personnes) :	43
Chenebier :	17
Frahier /Chatebier/Echavanne :	26 (convention départementale)
AVP (Accidents Voie Publique) :	7
Incendies :	2
Feu de cheminée :	0
Autres/Divers Nids d'insectes :	14

Meilleurs vœux à tous pour l'année 2021

Le chef de centre,
Adjudant Bruno MARIOTTO



L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

REMERCIEMENTS

Merci aux donateurs lors de nos interventions pour destruction de nids d'insectes et autres interventions diverses.

Merci aux habitants de Chenebier pour votre accueil fait aux Sapeurs-pompiers et votre générosité lors de notre passage pour les calendriers surtout en cette période sanitaire compliquée.

Et enfin un grand merci à toute l'équipe de photographes pour leur temps passé à réaliser les photos lors des différents événements qui nous permettent la personnalisation des calendriers et de garder des souvenirs du temps qui passe.



Meilleurs vœux à tous pour l'année 2021

Le Président Bruno SOMMIER



Haute Lizaine du Pays d'Héricourt est un club intercommunal de plus de 300 adhérents. Toutes les équipes sont représentées, de U7 à vétérans.

Le club présente la caractéristique d'être le seul club à avoir quatre équipes seniors.

L'équipe fanion évolue en Régionale 2.

Chaque mercredi ce sont plus de cinquante jeunes (de U7 à U9) qui s'entraînent sur les terrains communaux (Luze, Chagey, Chenebier, Couthenans, Trémoins et Saulnot) et intercommunaux (terrain synthétique de Brevilliers).

Trois équipes féminines (U8F, U13 F et U18 F) complètent l'effectif.

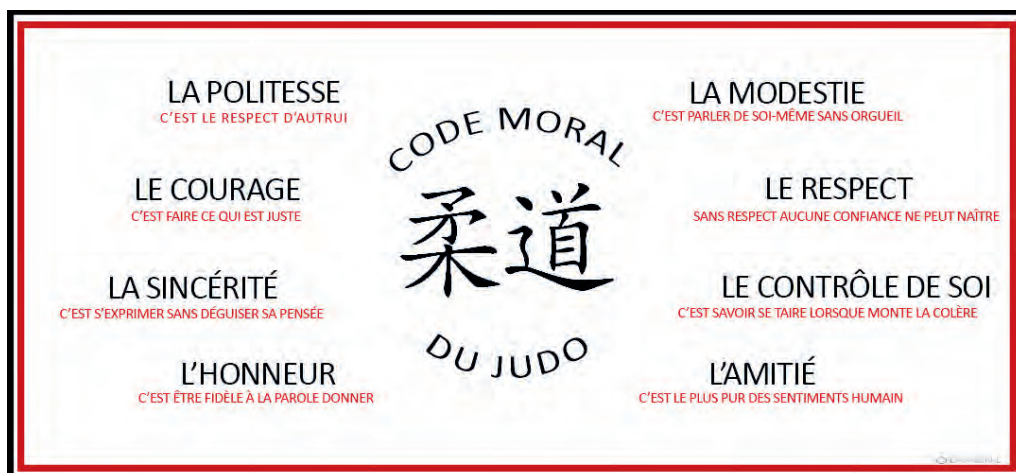
Pour tous renseignements ou inscriptions, rendez-vous sur le site HLPH.

Pascal Monnier, Président HLPH

JUDO - CLUB

Toute l'équipe de la section Judo de CHENEBIER, vous présente leurs meilleurs voeux 2021.

Pour tous renseignements, veuillez **contacter** le Président, Bruno MARIOTTO au 03 84 23 95 10 ou 06 80 02 94 56



CHENEBIER-ANIMATION

Le 25 janvier 2020, les membres de Chenebier Animation et du Judo Club de Champagny se sont retrouvés pour manger la galette des rois et préparer le loto que nous organisons conjointement au mois de mars de chaque année.

Mais de loto il n'y a pas eu. Ni de Fête de la musique, ni d'Animation-Jeux ou autres soirées festives (Théâtre ou Soirée concert). Toutes les manifestations de Chenebier Animation ont dû être annulées.

Certaines activités ont pu se poursuivre, en présentiel avec les gestes et mesures barrières en vigueur, via internet avec des cours de gym adulte donnés depuis le web par exemple au plus fort de la crise.

La rentrée des activités s'est faite en septembre, échelonnée et délocalisée ! Parce qu'à la crise sanitaire est venue s'ajouter la problématique des travaux de réfection du bâtiment communal et de la salle polyvalente dans laquelle la quasi-totalité de nos activités se déroulent.

Responsables et animateurs se sont démenés de façon à ce que la Zumba, la Gym enfant et la Gym adulte se déroulent dans des salles adaptées à la pratique et respectant les recommandations sanitaires. La municipalité a également œuvré pour que les communes environnantes nous hébergent le temps des travaux à Chenebier. Merci à vous tous pour les coups de téléphone, le temps et l'énergie déployés !

Et voilà que les premières séances tout juste données, nous avons dû à nouveau tout stopper !!!

Nous espérons que janvier 2021 sonnera la réouverture de **la bibliothèque (prévue le 4 janvier à 16H30)** et la reprise de la **Gym enfant, la Gym adulte et la Zumba.**

En ce qui concerne **le Tennis de table et la Tricoterie Broderie**, ces deux activités sont suspendues pour l'instant.



L'annulation des manifestations a privé notre association des rentrées d'argent réalisées lors de ces événements. Et cette trésorerie nous est nécessaire pour payer les animateurs professionnels diplômés qui dispensent les séances. Une belle générosité de la part des associations du village s'est mise en place puisque certaines nous ont rétrocédé tout ou partie de leur subvention (le Club de l'âge d'or et l'ACCA de Chenebier). Encore merci pour ce geste.

Nous vous donnons rendez-vous en 2021, dès que possible, pour la reprise des activités et nous l'espérons de belles manifestations musicales et culturelles.

La Présidente, Marie Laure FLORIN 06 23 02 03 26

Pour tout renseignement contacter :

Gym enfant et Gym adulte : I.Paris 03 84 23 99 91
Zumba : Delphine 06 89 73 82 17

Tricoterie Broderie : Raymonde PIERRE 03 84 19 08 06
Tennis de table : Fabian LAUGEL 06 41 76 44 95
La Bibliothèque : Damien MARTIN 06 64 22 85 16



Réflexions et petites actions en faveur de la biodiversité

La biodiversité

Il peut être définie comme l'ensemble des formes de vie présentes sur la terre. On pense bien entendu aux vertébrés, grands animaux avec lesquels on partage de nombreux points communs : mammifères (dont l'homme fait partie), oiseaux, poissons, amphibiens et reptiles... Puis les invertébrés comme les insectes, les crustacés, les grandes araignées ou les mollusques (limaces, coquillages, vers de terre...).

C'est aussi le monde végétal : arbres, plantes à fleurs, fougères, mousses, algues. Puis d'autres groupes



Un blob, organisme étonnant, ni-champignon ni-animal

vivants, comme les champignons ou les lichens ; Mais aussi des organismes difficilement qualifiables, comme les blobs (= myxomycètes), ni champignons, ni animaux...

Enfin c'est aussi l'ensemble des espèces microscopiques d'accès moins évident : micro-insectes, acariens, collemboles et une multitude d'êtres unicellulaires, inclassables dans les systèmes classiques. On peut citer les bactéries, les virus, les moisissures (je vois que je vous effraie déjà ...). On perçoit moins leur intérêt de prime

abord, et pourtant la proportion de ces organismes qui nous sont indispensables et vitaux est impressionnante !!

Certaines espèces nous sont sympathiques (écureuil, oiseaux, papillons, fleurs colorées) d'autres moins (limaces, acariens, moustiques, virus !!). Cependant toutes ont une utilité et ont donc leur place dans la nature, dans un cycle remarquable où chaque espèce est une ressource utilisée par d'autres au sein de chaînes alimentaires complexes et performantes.

Nous dépendons étroitement de la biodiversité (dont nous faisons partie !) dans notre vie quotidienne, pour notre alimentation et pour mille autres usages : habillement (coton, laine, lin...), construction, mobilier (bois, plastique issu du pétrole), déplacement et chauffage (charbon, pétrole, gaz naturel proviennent d'une accumulation de végétaux fossiles), médecine et médicaments.

Au-delà des matières brutes, les multiples formes de vie sont une source d'inspiration infinie pour les innovations humaines : papier (guêpes), tissage (oiseaux), velcro (bardane, une plante), radar (chauve-souris...).

L'homme, ce grand destructeur

Dans un monde "idéal" (quand l'homme primitif, non sédentarisé était chasseur/cueilleur), le cycle de la vie se règle en fonction des aléas du climat : plus ou moins clément, il favorise un développement végétal dont les herbivores bénéficient. Leurs prédateurs augmentent proportionnellement et nourrissent à leur tour des super prédateurs qui assurent l'équilibre.

Mais depuis la sédentarisation de l'espèce humaine, puis son expansion à la conquête de nouveaux territoires et colonisations, l'homme déstabilise les milieux en provoquant des déséquilibres majeurs..

Tant que la force animale était la principale source d'énergie, les impacts sur la vie sauvage restaient encore limités. Mais avec l'exploitation à grande échelle des roches carbonées fossiles (charbon, pétrole,) transformées en plastiques et carburants, le phénomène a changé d'ampleur. Avec les progrès

technologiques générés par cette révolution, on assiste également à un emballement de l'impact des hommes qui uniformisent des surfaces énormes (monocultures, urbanisation...) et ainsi participent au dérèglement climatique. En outre, ces modifications spatiales réduisant la variété florale à quelques sortes

Qui peut rester indifférent à la vue d'un bouvreuil ? Et pourtant il décline !



à où auparavant il y avait des dizaines, génèrent une chute vertigineuse de la diversité biologique ainsi qu'une uniformisation et une banalisation de tout ce qui nous entoure.

La biodiversité est fragile et certaines espèces sont particulièrement sensibles à ces changements. Toutes celles qui occupent des niches écologiques restreintes, comme les espèces de haute montagne, ou les animaux des rivières propres et fraîches (truites, écrevisses à pattes blanches, moules perlières...) ne supportent que de très faibles variations de leurs conditions de vie : quelques degrés d'écart, ou quelques milligrammes de polluants en trop et leur destin est scellé. Or, une espèce disparue ne se remplace pas et les services potentiels qu'elle aurait pu offrir sont anéantiés à jamais par sa disparition.

Les menaces sont nombreuses et très majoritairement dues à l'homme.

Les grandes menaces :

Destruction et fragmentation des habitats : là où se sont implantées les grandes métropoles s'étendaient autrefois de vastes espaces naturels, souvent très riches, regorgeant de ressources importantes dont on se souvient à peine : rien qu'en France, on peut citer des exemples tels que confluence de rivières (Lyon), plaines fertiles (Paris), littoral luxuriant (Marseille)...

Aujourd'hui, les cultures industrielles monospécifiques implantées au détriment d'écosystèmes complexes uniformisent les paysages et les milieux : les plantations de soja (OGM à 73% !) ou de palmier à huile ont détruit en 15 ans (1990-2005) plus de 25 millions d'hectares de forêts tropicales primaires, avec toute la diversité d'espèces, parfois encore méconnues qu'elles abritaient. C'est une perte incalculable !! A cela s'ajoutent des monocultures textiles, céréalières et fruitières (coton, maïs, banane, canne à sucre, avocat...) et même forestières (eucalyptus, résineux...) aggravant encore cette situation.

Malgré quelques aménagements compensatoires notoirement insuffisants et trop peu encadrés, les grands axes (autoroutes, lignes TGV...) qui relient entre elles les métropoles fractionnent les milieux naturels résiduels et ne laissent plus l'espace vital suffisant aux espèces.

Pollutions : Les substances déversées par les activités humaines dans l'environnement génèrent également des destructions majeures sur les habitats : les produits phytosanitaires (nom dévoyé des pesticides...), substances chimiques produites et déversées dans les champs supposées protéger les cultures mais qui empoisonnent tout, Déchets plastiques, résidus de l'industrie numérique (issus de matériaux rares) inondent poubelles et fossés, et sont très partiellement recyclés ; fumées des carburants pétroliers.

Surexploitation : Une tendance historique de l'Homme « moderne » est de piller les ressources jusqu'à leur ultime disponibilité, souvent sans se soucier des générations futures : Poisson (morue, thon), pétrole, eau potable des nappes profondes, même le sable !!

Changement climatique : Conséquence des excès précédents et en particulier de l'utilisation inconsidérée et irréfléchie - par tous ! - des roches carbonées fossiles, il aggrave de façon inquiétante les impacts à

presque toutes les formes de vie, ne favorisant que les plus résistantes qui deviennent alors les plus nuisibles (moustique tigre).

Banalisation des milieux : La diversité des espèces est une conséquence de la diversité des milieux qui les accueillent, potentiellement enrichie par une réelle variété des pratiques humaines. Or, comme je le montre ci-dessus, nos pratiques modernes motorisées et généralistes induisent une homogénéisation globale des milieux et donc des cortèges d'espèces qui les occupent. Ce phénomène est aggravé par nos transports et voyages effrénés, sources d'introduction d'espèces exotiques qui deviennent cosmopolites et concurrencent faune et flore locale et endémique.

Pourtant, lorsqu'on en parle individuellement, chacun d'entre nous aime profiter d'un environnement varié et riche en espèces sauvages : voir voler des papillons colorés, chercher le nom des oiseaux, longer des prés colorés par nos fleurs des champs, être ravi par un renard qui mulotte...

Alors, grande question : peut-on agir pour limiter cette inéluctable dégradation ?

Quelques suggestions d'actions

D'abord prenons conscience de notre impact afin de prioriser des choix affectant moins notre cher environnement. Voici quelques propositions qui peuvent nous aider dans ce sens... :

- Chaque espèce animale vit et se reproduit dans un contexte particulier. Elle a besoin d'un espace vital varié et spécialisé à l'échelle de ses exigences spécifiques pour pouvoir se nourrir, se reposer, se reproduire. Cet espace est parfois complexe, il peut être grand ou très petit, mais constitue un ensemble cohérent indispensable à sa survie. Chaque plante est adaptée à des conditions originales : accès à l'eau, exigences en éléments minéraux dans le sol, diffusion du pollen, types de graines avec leur mode de dispersion. Apprenons à connaître les espèces qui nous entourent. Elles nous étonneront et nous réjouiront, et en comprenant leur mode de fonctionnement et leurs exigences, nous apprendrons à les respecter et à préserver la place dont elles ont besoin.



*Sans moustiques, plus d'hirondelles...
et plus de printemps ?*

- Une propreté tatillonne impacte défavorablement la biodiversité : veillons à réduire l'uniformisation de notre environnement proche. Au lieu de la tonte intégrale hebdomadaire, créons de la variété dans notre environnement : conservons quelques zones d'herbe folles locales favorables aux abeilles et aux papillons, qui seront fauchées plus tard.

- Conservons quelques gros cailloux, tas de sable (lézards), tas de branches (hérissons), souches, installons des nichoirs à oiseaux et abris à insectes, petits points d'eau pour les tritons et libellules...

- Soyons tolérants avec la faune et la flore locale : pas de destruction inutile si aucun péril n'est imminent. Bien des animaux mal aimés (blaireau, crapaud, coucouvre, chauve-souris, même limaces) parfois sources de désagréments mineurs sont en fait des auxiliaires utiles ! Les effrayer, les déplacer, ou tout simplement les ignorer suffit généralement, car elles sont en fait inoffensives. Ce respect passe de même par des pratiques de cueillette et de chasse raisonnables (champignons, jonquilles...)

- Au contraire accueillons les hirondelles, qu'elles puissent encore faire le printemps ! Merci et bravo à ceux qui le font déjà, il suffit de peu pour limiter les désagréments (fortes).

- Stop au chimique : désherbants, anti-limaces, anti-moustiques, anti-mousses, anti-moisissures ! le terrain traité va être reconquis par des espèces moins nombreuses et plus résistantes qui nécessiteront des traitements plus forts et plus polluants ; les moustiques vont muter, empoisonner oiseaux et chauve-souris, et finalement pulluler ; les limaces infectées empoisonnent hérissons et musaraignes et n'ont plus d'ennemis naturels... Au final ces substances toxiques finissent dans nos légumes, dans nos poumons, dans l'eau des rivières (et du robinet !) qu'on ne parvient plus à dépolluer !!

- Limitons les introductions de plantes exotiques prolifiques et trop faciles à implanter : leur tempérament est, chez nous, envahissant, elles n'ont pas de parasites régulateurs (pas encore intégrées aux chaînes alimentaires), colonisent de grandes zones et font concurrence aux variétés locales jusqu'à les faire disparaître.

- Préférons des haies diversifiées d'arbustes à baies indigènes plutôt que des murs verts composés de seuls thuyas, espèce importée, peu accueillante pour les oiseaux et les insectes.

- Évitions l'écobuage (brûlage printanier d'herbes sèches) qui détruit les œufs de nombreux papillons et d'autres insectes, les escargots...

- Rêdulsons et ramassons nos déchets : plastiques, aluminium, caoutchoucs et autres contenants peu dégradables sont des nids à moustiques et des sources de microfragments très dommageables pour les petits vertébrés (lézards, micro-mammifères, poissons des rivières). C'est d'autant plus crucial en cette période de crise sanitaire (masques, gants, gel ...).

Redécouvrons le plaisir de cuisiner, de tordre, de tricoter, de fabriquer nos produits d'entretien, de bricoler : ces pratiques saines imitent les emballages !

- Favorisons autant que possible les producteurs locaux et échiqués qui façonnent nos paysages dans le respect de la nature et des règles sanitaires.

- Restons "zen" sur la route : limiter sa vitesse réduit les collisions avec les animaux et le nombre d'insectes collés sur nos parebrises. Nos bords des routes sont bien tristes quand les cadavres les jonchent.

- Nos amis les chats sont un facteur majeur de destruction de la faune : en France, plus de 300 millions de petits animaux (rongeurs, oiseaux, lézards...) en sont victimes chaque année !! Offrons leur une nourriture régulière et variée, éduquons les, évitons leur divagation, équipons les de dispositifs d'effarouchement.

- Respectons la quiétude nocturne : les éclairages ininterrompus sont extrêmement néfastes à certaines espèces attirées par les lumières (papillons de nuit...) qui sont prédatées par d'autres opportunistes, comme les chauves-souris, elles mêmes prédatées par les chats.

Ces quelques gestes ne changeront pas le monde, mais ces gouttes d'eau cumulées alimentent une prise de conscience nécessaire et contribuent à rendre l'environnement du village plus agréable !! Pour imiter l'impact des activités humaines sur la biodiversité et le dérèglement climatique, l'action de chacun est nécessaire...

Bernard Binétruy (texte et photos) le 02/12/2020



ACCA de CHENEBIER



L'ACCA de Chenebier créée en 1972 a pour but essentiellement la régulation du grand gibier... notre association comprend 17 membres, notre territoire de chasse compte 420 Ha de bois et 250 Ha de plaine.

Nous nous retrouvons au chalet pour nos rdv de chasse. Nous y organisons des battues aux sangliers, qui voit sa population augmenter chaque année avec pour conséquence des dégâts dans les prairies et cultures, mais aussi les pelouses des particuliers et terrain de foot..

Pour réduire la population, nous organisons des battues de septembre à février, les samedis et dimanches.

Chaque animal prélevé a un coût pour notre association, cet argent sert chaque année à indemniser les agriculteurs qui ont eu des dégâts dans les prés et cultures.

Pour la saison 2019/2020, 46 sangliers ont été prélevés, pour 2020/2021 nous en sommes à 23. Cette année est spéciale à cause de la pandémie (comme pour la majorité des Français).

Nos rdv les matins au chalet se font dans le plus grand respect des gestes barrières.

L'ACCA de Chenebier et moi même, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2021, la santé en particulier !

Pour tous renseignements retrouvez notre page FB ou **contactez nous**.

Le président, Vincent Courtot. 06 61 84 04 92



Horaires d'ouverture de la MAIRIE :

Mardi Matin : 9h-12h
Vendredi AM : 14h-17h
Samedi Matin : 9h-11h

AGENDA 2021



Tél : 03.84.27.30.54 – Secrétaire de mairie : Mme Corinne MAIRE
Mairie.chenebier@wanadoo.fr www.chenebier.fr

En cette période de restrictions sanitaires, la mairie reste ouverte uniquement sur rendez-vous.

Ecole de Chenebier Etobon Belverne :

Mme Catherine BERNARD – Tel. 03.84.23.93.63

Pôle Périscolaire « Les p'tits pieds »

Mme Cathy ANTHONIOZ-BLANC – Tel. 03.84.27.39.50

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

37 avenue de la gare-70400 CHAMPAGNEY – Tél. 03.84.23.17.92

En cas de coupure d'eau ou de grosse fuite, service d'astreinte : 07.77.82.92.43

Conciliateur Voisinage : M. Georges POIREY – Tél. 06.80.73.03.58

Parce qu'un souci de voisinage peut arriver à tout le monde
et que le dialogue avec une personne neutre peut résoudre bien des problèmes



JOURS DE RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES :

DEPOT LE MARDI SOIR POUR LA LEVEE DU MERCREDI MATIN

TRI : Poubelle Jaune OM : Poubelle Verte

Attention ! Les déchets recyclables ne doivent pas être imbriqués

(c'est-à-dire mis les uns dans les autres) et les trop petits doivent être mis dans la poubelle verte.

Pour toutes questions concernant la collecte ou le tri : 03.84. 46. 66. 72



DECHETTERIES	HERICOURT		SAULNOT	
	ETE ☀ du 01/03 au 31/10	HIVER ❄ du 01/11 au 28/02	ETE ☀ du 01/03 au 31/10	HIVER ❄ du 01/11 au 28/02
LUNDI	9h - 12h 13h30 - 18h	9h - 12h 13h30 - 17h	fermé	fermé
MARDI			9h - 12h	9h - 12h
MERCREDI			13h30 - 18h	13h30 - 16h30
JEUDI			fermé	fermé
VENDREDI			fermé	fermé
SAMEDI	9h - 12h	9h - 12h		
	13h30 - 18h	13h30 - 16h30		

Attention, dernier accès autorisé 10 minutes avant la fermeture.
Pour tout renseignement sur la déchetterie, veuillez contacter le SYTEVOM Tel. 03.84.46.66.72.

PEUSER AU COMPOSTAGE :

Une solution efficace pour réduire ses déchets et fabriquer son propre compost qui vous offrira un engrais naturel de qualité pour votre jardin.

La CCPH vous propose 3 modèles de composteurs au tarif unique de 25 euros

(modèles bois ou plastique de 400 ou 600 litres). Renseignements au 03.84.46.66.72.



MANIFESTATIONS EN 2021

Etant donné les restrictions sanitaires actuelles, le **CALENDRIER** des MANIFESTATIONS 2021 ne sera pas imprimé dans ce Bulletin.

Si les manifestations peuvent avoir lieu, elles vous seront communiquées en temps utile.

Vous pouvez toujours contacter la ou les Personnes responsables, dont les coordonnées sont signalées à l'intérieur de ce bulletin, dans leur page dédiée.



ROMAIN
06 31 13 82 99

Vente de viandes, fromages
et légumes.

Tous les mardis passage du
camion dans votre village.



AUTOVISION
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

CONTRÔLE TECHNIQUE HERICOURTOIS
15 RUE DES FLEURS
70400 HERICOURT
☎ **03 84 46 40 26**

RENDEZ-VOUS LE : _____



**MENUISERIES
ESCALIERS**

**THIERRY
DELAVACQUERY**

Tél 09 67 36 50 98
Fax 03 84 27 50 98
Port 06 21 64 16 05
70400 CHENEBIER

*SUR MESURE, NEUF OU RÉNOVATION HABILLAGE D'ESCALIERS BETON
TOUTES MENUISERIES SUR MESURE PARQUET, TERRASSE, CHARPENTERIE*

Email : menuiserie-delavacquery@orange.fr
Site : www.menuiserie-delavacquery.com

Histoire de



Violettes



Votre fleuriste - Jimmy

26, rue de Belfort - 70400 FRAHIER
03 84 23 35 52



**GARAGE
LHONORÉ**

**Mécanique • Carrosserie
• Entretien**

2 Grande Rue - 70400 CHENEBIER
contact@garage-lhonore.fr - 03 84 23 94 16



Réponse de la page 2 : "16"

**LA MUNICIPALITÉ
VOUS PRÉSENTE SES
MEILLEURS VOEUX POUR
L'ANNÉE 2021**

